Changement climatique, travail et prévention des risques professionnels

Contenu sous forme de paragraphes

La question de l’évolution des conditions et de la santé au travail constitue une préoccupation montante des acteurs de la santé, des employeurs, des organisations professionnelles et du législateur. Les effets sur la santé au travail de la hausse des températures sont connus tout comme l’impact du changement climatique sur la sécurité au travail et le mode de management. L’Organisation Internationale du Travail a élaboré un rapport sur le sujet de même que l’INRS, l’Anses (2018) ou le CESE (2023) en France... Les partenaires sociaux se sont également saisis du sujet (ANI du 11 avril 2023). Ainsi, les effets du changement climatique sur les conditions de travail et par conséquent sur la santé au travail sont établis.

Les changements de perception de l’environnement conduisent à l’élaboration de mesures protectrices de la santé du travailleur. L’évolution climatique contraint les organisations du travail à repenser les modes d’intervention et à revoir la division du travail. Le groupe aura pour objectif de déconstruire la notion d’anthropocène autour des débats sur le travail : repenser le travail, les relations autour du travail, les impacts systémiques que le changement climatique peut avoir (changement dans la construction des bâtiments, des organisations et des méthodes de travail...).

La question du changement climatique est un véritable enjeu pour croiser le regard des chercheurs en droit, sociologie, économie et gestion et des praticiens œuvrant dans le domaine de la santé au travail, de la prévention. La tenue d’ateliers doit permettre de créer du lien entre les chercheurs bretons de différentes disciplines et des différentes institutions et de partager des connaissances avec les acteurs socioéconomiques.
Les objectifs sont d’une part d’analyser et de comprendre la mise en visibilité des effets du réchauffement climatique sur la santé au travail en tant que risques émergents ; d’autre part d’analyser l’adaptation des entreprises et les mesures de prévention qui sont envisagées.

Le groupe de travail interdisciplinaire « Changement climatique, travail et prévention des risques professionnels » se propose donc :

- D’apporter des éléments sur la prise en compte du risque chaleur (données scientifiques, aspects organisationnels, bâtimentaires).
- De répertorier les pratiques de terrain en matière d’adaptation des organisations
- De partager l’analyse de pratiques sous l’angle de la comparaison au niveau régional (Sud) et international.
- D’analyser les points de vue et les acteurs du dialogue social sur les politiques de prévention au regard de l’évolution climatique

Equipe

Isabelle Salmon
Santé
Médecin du travail collaborateur à l'AMIEM

Bénédicte Berthe
Économies et finances
LEGO
Université Bretagne Sud

Véronique Daubas-Letourneux
Sociologie
ARENES
École des hautes études en santé publique

Nathalie Dedessus Le Moustier
Droit
Lab-LEX
Université Bretagne Sud

Nikolaz Le Vaillant
Gestion et management
LEGO
Université Bretagne Sud

Pierre-Guillaume Prigent
Sociologie
LABERS
Université de Bretagne occidentale

Pierre-Édouard Weill
Science politique
Lab-LEX
Université de Bretagne occidentale

Angeles Arjona Garrido
Anthropologie sociale et ethnologie
CEMYRI
Université d'Almeria

Marie Laberge
Ergonomie
Chaire de recherche du Canada en prévention de l'incapacité de travail dès l'adolescence
Université de Montréal

Axe de recherche
Anthropisation & anthropocène
Responsables
Marc Dumas
Gestion et management
LEGO
Université Bretagne Sud
Jorge Munoz
Sociologie
LABERS
Université de Bretagne Occidentale
Dates du projet
1 septembre 2025 - 31 octobre 2026
Dispositifs de soutien
GTI